

Les échos de Scy-Chazelles

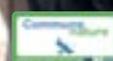
N°80
Septembre 2022

Le bulletin d'informations de votre commune

**Vive la
rentrée !**



Scy-Chazelles



SOMMAIRE

ETAT CIVIL



Naissances

RICCI Jack Thomas	12/06/2022
MOSTEFA Yasminn	22/06/2022
NODIN Marie-Agathe	02/07/2022
RINGENBACH Emilia	10/07/2022
XHUKA Reon	27/07/2022
PARISOT Gabriel	28/07/2022
FERRY Tom	14/08/2022



Mariages

FOGLIA Yann et GÜNER Gizem	07/05/2022
ALI Ziad et KALOSH Zozan	28/05/2022
PROST Thomas et GRAFF Laura	02/07/2022
PARACHINI Gilles et KREBS Corinne	20/08/2022
COLAIZZI Damien et GILLET Maëlle	27/08/2022



Décès

MARTIN Vivianne	24/03/2022
HEN Joseph	18/04/2022
BIALOBLOCKI Bernard	22/04/2022
DONVAL Robert	01/05/2022
POULLIEUX François	04/05/2022
DAVIDSEN Annie	30/05/2022
JACTARD Marie-Thérèse	25/06/2022
ZAJAC Maria	11/07/2022
BIENAIMÉ Raphaële	11/08/2022
HEN Suzanne	14/08/2022

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs. Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication : Frédéric Navrot
Responsable de la publication : Yannick Groutsch
Mise en page & Tirage (1500 ex.) : Imprimerie associative
Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net

3 LE MOT DU MAIRE

4 ACTUALITÉ

- 4 Enfouissement des réseaux aériens de la commune : tout un programme...
- 5 CCAS
- 6 Rentrée des classes
- 8 Les résultats de l'enquête
- 10 Une prime de l'Eurométropole de Metz pour acheter son 1^{er} logement !
- 11 Vrai faux

12 ZOOM SUR NOS ENTREPRISES

- 12 Ouverture Pizza Nona

14 LOISIRS ET JEUNESSE

- 12 Diaporama
- 14 Point de vue du Saint Quentin : notre voisin, la village de Lessy
- 15 Fructidor au Saint Quentin
- 16 Au fil de l'eau... (Sortie des aînés)
- 16 Quand le vin est tiré... (Fête des vins de Moselle)
- 17 Mon jardin au naturel
- 18 Un week-end en plein art
- 19 Apporter un peu de bonheur à un étudiant tout en faisant le sien
- 20 La bibliothèque municipale

23 LA PAGE DE L'OPPOSITION

24 INFOS PRATIQUES



Sigéo-Castelloises, Sigéo-Castellois, chers amis,

L'été a tenu toutes ses promesses !

Les conditions climatiques exceptionnelles nous ont permis de profiter pleinement durant de nombreuses semaines de longues et belles journées, certes parfois un peu trop chaudes.

Quant aux animations estivales, elles aussi exceptionnelles, elles ont réuni des centaines voire des milliers de personnes à l'occasion de la Fête des Vins de Moselle, du festival Hop Hop Hop ou encore du traditionnel bal du 14 juillet. La vie a désormais bien repris son cours après les privations subies depuis deux ans. Nul doute que la qualité des animations et le dynamisme des associations communales en expliquent également les succès rencontrés !

Sur un autre sujet, je souhaite vous informer qu'un nouveau point de vente s'implantera en lieu et place de l'emblématique et historique entreprise TPA située Voie de la Liberté. Il offrira des produits frais sous l'enseigne « Fresh ». Nous connaissons déjà les « Grand frais » mais nous aurons tout le loisir de découvrir ce nouveau format au printemps prochain. D'ici là, ses responsables ouvriront leur recrutement aux habitants de Scy-Chazelles. En tant que Maire, je souhaite que les habitants de la commune trouvent une offre de qualité dans les différents commerces qui leur sont proposés et que ces derniers se développeront harmonieusement. Nous avons à cœur d'accompagner dans la limite de nos compétences chaque entreprise qui se lance à Scy-Chazelles et il en va de même pour celles qui sont présentes depuis toujours.

Enfin, deux projets importants sont lancés.

Tout d'abord l'opération d'enfouissement des réseaux aériens restants, attendue par de nombreux administrés, va démarrer. Un article spécifique vous détaille les modalités et le calendrier de cette opération d'envergure.

Également, le projet de rénovation de la Place de l'Esplanade. Le maître d'œuvre de cette belle opération vient d'être retenu, les études vont désormais démarrer. Les habitants seront associés au projet, comme je m'y étais engagé lors de la concertation publique. Rendez-vous est donc donné cet automne pour découvrir les premières esquisses proposées par l'architecte paysagiste ...

Je vous souhaite une belle rentrée et une excellente lecture !

Votre Maire,
Frédéric NAVROT

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS DE LA COMMUNE : TOUT UN PROGRAMME...

Le programme de la municipalité prévoit d'engager, dès ce mandat, l'enfouissement de l'ensemble des réseaux aériens restants de la commune. Compte-tenu du coût important de cette opération d'envergure, plusieurs exercices budgétaires seront nécessaires, de même qu'une fragmentation par secteurs géographiques.

Une opération attendue par les habitants

Nombreux Sigéo-castellois sont demandeurs de voir enfouis les réseaux aériens, particulièrement inesthétiques dans leur rue ou leur quartier. Et c'est vrai ! C'est la raison pour laquelle, dans la continuité du mandat précédent (enfouissement des réseaux du quartier de la Prairie), l'équipe municipale avait inscrit cette opération ambitieuse dans son nouveau programme, pour l'ensemble des rues non enfouies. Concrètement, cela consiste à enterrer tous les ouvrages de réseaux énergie, de télécommunication et d'alimentation de l'éclairage public, avec comme avantage la sécurisation des réseaux face aux intempéries et vents de plus en plus violents. Quant à l'esthétique, l'amélioration serait indéniable avec la disparition des vieux poteaux en béton ou en bois qui jalonnent les rues.

Un nécessaire échelonnement dans le temps

Étant relativement coûteuse, cette opération estimée à ce jour à près de 3 millions d'euros HT nécessite d'être menée sur plusieurs exercices budgétaires. Les années 2023, 2024 et 2025 seront donc mobilisées, mais les investissements devront certainement se poursuivre au-delà de 2026.

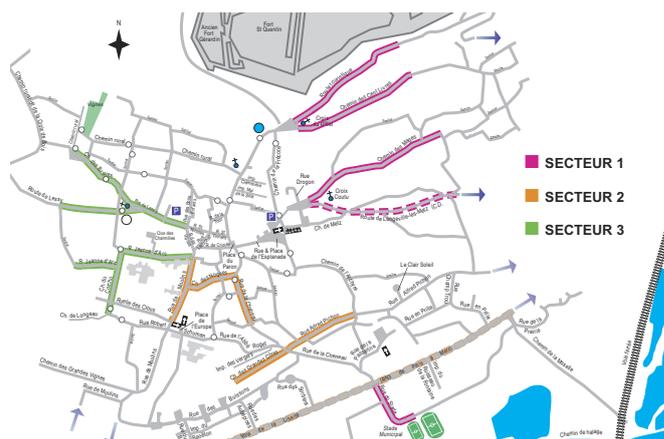
A ce jour, un programme opérationnel et calendaire a été défini en commission travaux, en regroupant différentes rues, formant des « secteurs » et en recherchant une certaine homogénéité financière. Les travaux vont donc s'enchaîner successivement, secteur après secteur, selon la chronologie prévisionnelle suivante :

SECTEUR 1 (dès 2023) : route touristique, chemin des Cents Livres, chemin des Mages et rue du Stade

SECTEUR 2 (dès secteur 1 terminé) : chemin des Noques, rue de Moulins, rue de la Cheneau, Chemin des Grandes Côtes, rue Alfred Pichon

SECTEUR 3 (dès secteur 2 terminé) : chemin des Brayes, route de Lessy, rue Jeanne d'Arc, chemin du Corchu.

Le chemin des Grandes Vignes est également concerné par l'enfouissement des réseaux secs, dès 2022, en lien avec l'opération de construction de maisons en cours par Magnum Immobilière.



L'enfouissement des réseaux route de Longeville est quant à lui en suspens à ce jour, vu la fragilité du terrain sur ce secteur. Une étude approfondie sera nécessaire avant toute décision d'intervention.

La voie de La Liberté, dont la requalification complète est en phase de réflexion avec les services de l'Eurométropole suite aux différents problèmes soulevés par les riverains (circulation, vitesse, stationnement, cyclistes, ...), n'a pas été programmée à ce stade pour cette raison. Il s'agirait à elle seule d'une opération également de grande envergure et coûteuse, envisageable au mandat suivant.

Concrètement aujourd'hui...

A ce jour, pour établir le cahier des charges des travaux et de la maîtrise d'œuvre nécessaire pour accompagner la commune, le conseil municipal a décidé de faire appel à Moselle Agence Technique (MATEC), le service ingénierie du Département de la Moselle. A ce titre, une convention a été signée pour la première opération d'enfouissement (secteur 1), pour un coût de 4200 € TTC.

Un appel d'offres a ensuite été lancé pour recruter le maître d'œuvre. Quatre candidats ont répondu et après analyse des différents dossiers, tant administrative que technique, le bureau d'études IDP CONSULT a été proposé par la commission travaux pour acceptation du contrat par le Maire.

Le top départ de cette ambitieuse opération est donc lancé...

Raymond FRANZKE

LE CCAS DE SCY-CHAZELLES

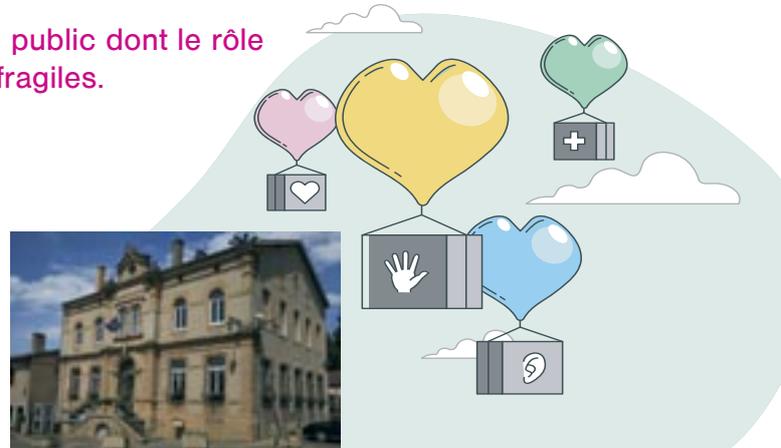
Au sein de notre commune, il existe un organisme public dont le rôle est de venir en aide aux Sigéo-castellois les plus fragiles.

Il s'agit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Son rôle est de mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Il permet d'aider les personnes en difficulté, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir, les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants.

Le CCAS est composé d'un président, Monsieur le Maire aidé d'un conseil d'administration. Ce conseil est formé en outre d'une vice-présidente, de conseillers municipaux et de personnes extérieures nommées par le Maire et ayant une expérience dans le domaine social. En ce qui concerne notre commune, le conseil est composé de onze personnes, cinq conseillers municipaux et cinq personnes extérieures. Le comité se réunit en principe, une fois par mois, voire plus souvent selon l'urgence des demandes.

Il est possible au CCAS d'octroyer plusieurs catégories d'aides financières ou non. Certaines sont du ressort du conseil, d'autres relèvent du pouvoir du Président ou de son vice-président. Celles exigeant une décision de l'ensemble des membres du CCAS peuvent être diverses : une demande de prise en charge, pour tout ou partie d'une facture d'énergie (électricité ou gaz), d'un loyer, une aide pour la scolarité d'un enfant (participation à une sortie scolaire par exemple). Dans ce cas, il convient de prendre rendez-vous auprès de la Mairie, avec Madame Gratier de Saint Louis, conseillère déléguée au CCAS. Elle vous accueillera et vous guidera dans votre démarche. Elle préparera avec vous les documents nécessaires pour appuyer votre demande et la présentera ensuite au conseil.

En ce qui concerne la seconde catégorie d'aides, notamment les aides alimentaires, il est possible d'obtenir des bons d'achat dont le montant varie en fonction de la situation familiale des personnes, leurs ressources et leur précarité (en général entre 30 et 80 €). Ce type d'aide ne peut être cependant que ponctuel afin de prendre en compte des situations d'urgence. Pour les obtenir, il convient de rencontrer une assistante sociale qui formalisera votre demande, de prendre contact avec M^{me} Gratier de Saint Louis qui examinera avec vous, votre situation et, en fonction de cet examen, vous déli-



vrera un bon vous permettant de faire vos courses dans l'un de nos trois commerces partenaires (Carrefour Market, Cora ou Leclerc Marly).

M^{me} Gratier de Saint Louis est disponible en mairie les jeudis après-midis, à partir de 14 heures jusqu'à 17 heures, sur rendez-vous.

Le CCAS traite environ une vingtaine de dossiers à l'année. Il est bien entendu que chaque personne reçue, chaque dossier traité, bénéficie de toute la confidentialité nécessaire.

Le CCAS a aussi d'autres rôles. Par exemple, il prend part au bien-être de nos anciens. Cela se traduit par la distribution de colis de Noël, un petit geste pour fêter les anniversaires à partir de l'âge de 90 ans, ou encore offrir des chocolats à nos anciens qui ont quitté Scy-Chazelles pour une maison de retraite. Il est également possible d'y trouver de l'aide pour certaines démarches administratives, afin d'appuyer la recherche d'un logement, ou encore une orientation vers d'autres services sociaux...

Pour toutes ces actions, Le CCAS dispose d'un budget, voté une fois par an au cours d'un conseil municipal. Actuellement, notre budget s'élève à 7 000 €. Il peut être ajusté si les demandes d'aides sont plus nombreuses. Le Centre Communal d'Action Sociale est le meilleur outil de la municipalité pour s'assurer que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a droit et mettre en place des solidarités au sein de la commune.

Si vous êtes en difficulté, n'hésitez pas à contacter M^{me} Gratier de Saint Louis au **03 87 60 07 14**.

Annick GRATIER DE SAINT LOUIS



C'EST LA RENTRÉE

Après des vacances bien méritées, nos jeunes ont repris le chemin de l'école par une météo radieuse.

Et cette rentrée dans un groupe scolaire unifié et fusionné a concerné nos petits, bien impressionnés par la nouveauté, comme les plus grands prêts à affronter la dernière étape avant le collège.

Les plus jeunes ont bénéficié d'une reprise échelonnée, afin de prendre en douceur le contact avec ce nouveau quotidien.

Grâce à ce regroupement des deux écoles et à l'ouverture d'une dixième classe au niveau élémentaire, les effectifs par classe sont, fort agréablement pour tous, entre 20 et 25 élèves par niveau.

Les 146 primaires et 80 maternelles sont répartis au mieux pour l'épanouissement de tous et l'aide efficace à chacun.

les maternelles





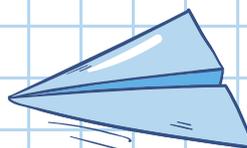
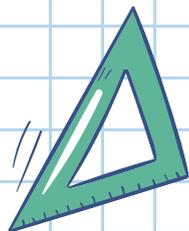
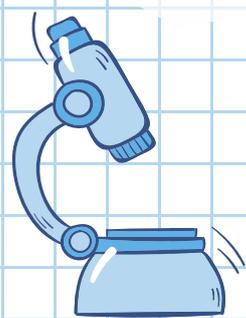
les primaires

L'équipe enseignante, sous la houlette de M^{me} Brunella, a travaillé les priorités et organisé les séquences ; la piscine et le « savoir nager en sécurité » font partie de ces priorités et les nouveaux équipements des classes assurent à notre jeunesse les meilleures conditions qui soient.

Belle année à tous !

Mais, au fait ? Comment va s'appeler cette nouvelle structure ? Arc-en-Ciel, Bernard Rabas, c'était bien mais c'est fini ! Alors ? Suspense !

Claire ADAM



LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

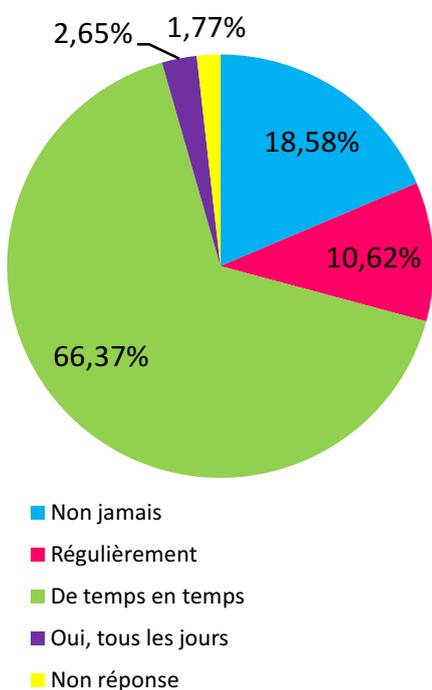
Au mois de février 2022, vous avez répondu à l'enquête de satisfaction. Des sujets importants comme les outils de communication, le stationnement, la circulation, la sécurité, ou encore les travaux y était abordés. Votre avis sur ces sujets nous guide dans nos réflexions.

Nous avons distribué les questionnaires en version papier dans les boîtes aux lettres et mis à disposition un lien sur Google drive. Nous avons collecté au total 113 réponses, dont 80 en ligne et 33 en papier. Les foyers qui ont répondu habitent majoritairement en bas de la commune (54%) puis viennent ceux qui vivent dans la partie haute (33%) et ceux enfin qui n'ont pas indiqué leur rue (13%).

Le travail a été réalisé dans le cadre d'un projet tuteuré par des étudiants du département Techniques de Commercialisation de l'IUT de Metz.

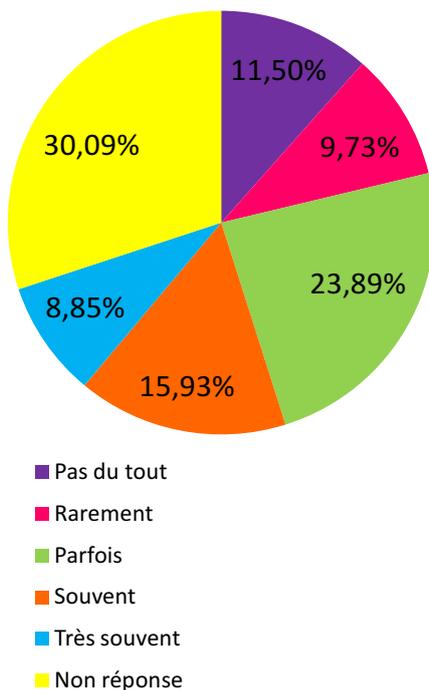
Vous trouverez ci-après les résultats les plus parlants sur différents sujets qui nous intéressent tous.

Avez-vous l'habitude de consulter le site internet de la commune ?



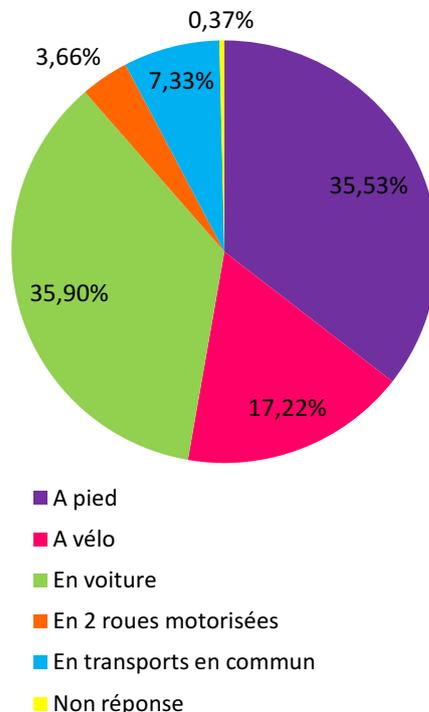
Une nette majorité d'entre vous consulte le site internet de temps en temps. Il est vrai que les sollicitations sont nombreuses mais n'oublions pas que le site est très complet.

Suivez-vous la commune sur les réseaux sociaux ?



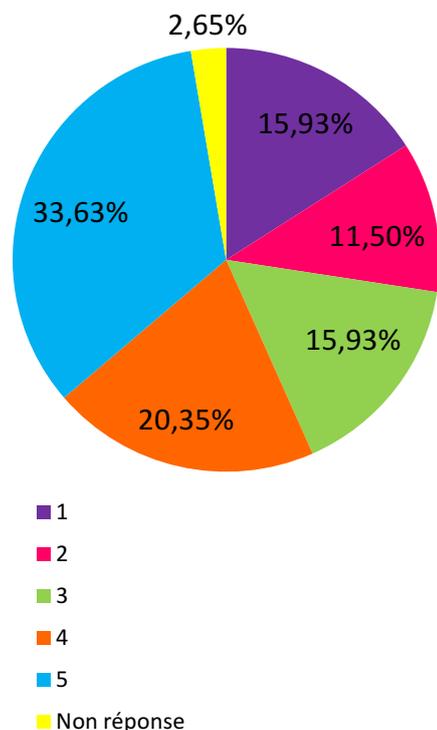
Les résultats sont assez équitables. Beaucoup (30,09%) n'ont pas répondu probablement parce qu'ils n'ont pas de compte. Ensuite les pourcentages les plus élevés correspondent à "parfois" (23,89%) et "souvent" (15,93%).

Comment vous déplacez-vous dans la commune ? Plusieurs réponses possibles



La voiture reste le moyen de déplacement privilégié mais à égalité avec la marche à pied. En 3^{ème} position, le vélo recueille une part significative des « suffrages ».

Estimez-vous qu'il soit nécessaire de réaliser davantage d'aménagements pour les piétons et les cyclistes ? "1" signifie pas nécessaire, "5" signifie très nécessaire



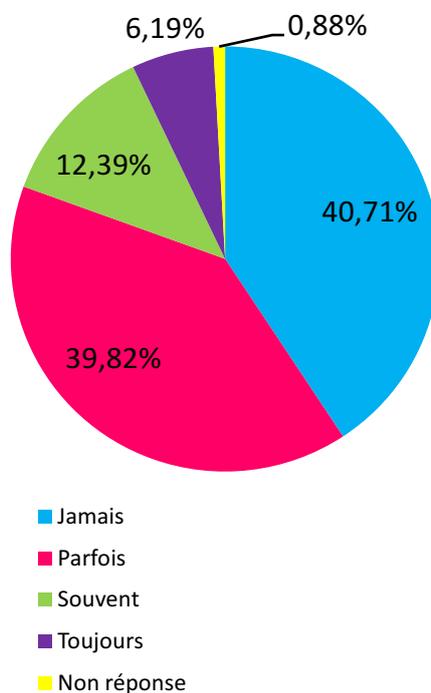
La majorité des répondants estiment qu'il est nécessaire (20,35%) et véritablement nécessaire (33,03%) de procéder à des aménagements pour ceux qui se déplacent autrement qu'en automobile.

Jusqu'où seriez-vous prêt à vous investir (dans les associations) ?

	Effectif	Fréquence
Être adhérent uniquement	7	6,67 %
Être membre du bureau dirigeant	3	2,86%
Participer à l'organisation de manifestations ou de rencontres	6	5,71 %
Ne répond pas	89	84,76 %
Total	105	100 %

Nous constatons avec plaisir dans le tableau ci-dessus que certaines personnes sont prêtes à s'investir dans le tissu associatif. N'hésitez pas à vous manifester car du fait de l'anonymat, nous ne savons pas qui vous êtes. Nous saurons vous mettre en relation avec des personnes accueillantes. Contact : mairie@mairie-scy-chazelles.fr

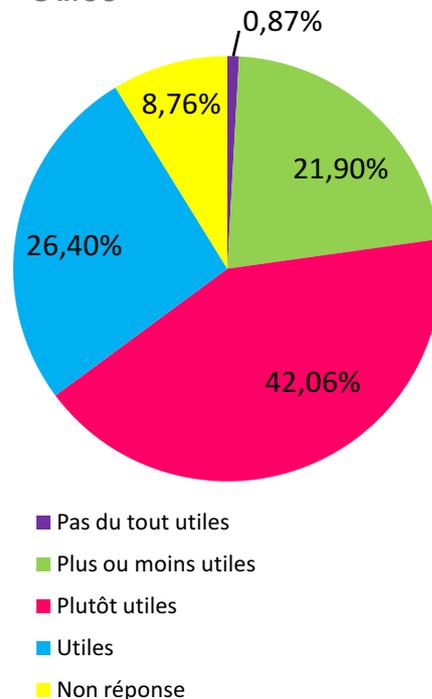
Dans la commune, rencontrez-vous des difficultés pour vous garer ?



La plupart des personnes sondées (40 et 41 %) ne rencontre pas de difficulté pour se garer.

Par ailleurs, les personnes estimant qu'il y a assez de places de parking représentent environ 50 % des personnes interrogées alors que 39 % considèrent qu'il n'y en a pas assez.

Trouvez-vous utiles les travaux réalisés par la commune ? Réponses de "Pas du tout utiles" à "Utiles"



Au total, environ 68 % d'entre vous estiment que les travaux réalisés sont "plutôt utiles" et "utiles".

Sur le même sujet, l'enquête nous apprend que la majorité des habitants n'ont pas le sentiment que les travaux créent des désagréments.

Les résultats de l'enquête peuvent être consultés en intégralité sur simple demande.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau questionnaire qui portera sans doute sur d'autres sujets et souhaitons que vous serez encore plus nombreux à répondre.

Yannick GROUTSCH

UNE PRIME DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ POUR ACHETER SON 1^{er} LOGEMENT !

Vous souhaitez acquérir un logement sur le territoire de l'Eurométropole de Metz ? L'aide Primo Logement peut vous concerner ! L'Eurométropole, engagée en faveur de l'accession sociale à la propriété depuis 2007, propose ce nouveau dispositif aux personnes souhaitant acquérir ou construire un logement neuf ou ancien sur son territoire.

Le principe

Cette aide est versée directement aux primo-acquédants (c'est à dire qui n'ont pas été propriétaires de leur logement durant les deux dernières années) ayant contracté un prêt immobilier dans l'établissement bancaire de leur choix, selon les critères d'éligibilité ci-dessous.

Les critères d'éligibilité

Acquérir un logement neuf ou en Vente en l'État Futur d'Achèvement (VEFA), labellisé RE2020, positif ou passif, respectant un prix plafond de 2 850 € HT/m².

Acquérir un logement ancien du parc privé ou public (social) existant depuis plus de 15 ans.

Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) doit être égal à E, F ou G. Si le DPE est absent, le futur acquéreur se rapprochera de l'ALEC du Pays Messin pour être sensibilisé et, au besoin, accompagné dans la réalisation de travaux. Le prix plafond du m² ne devra pas dépasser 2 000 € HT.

Le bénéficiaire de l'aide s'engagera à **ne pas revendre le logement pendant 5 ans**. Il devra disposer de ressources inférieures aux plafonds ci-dessous :

Nombre de personnes occupant le logement	Revenu fiscal de référence maximum
1 personne	25 318,00 €
2 personnes	33 761,00 €
3 personnes	39 052,00 €
4 personnes	43 273,00 €
5 personnes et plus	47 482,00 €



Le montant de la prime

L'Eurométropole versera une aide directe aux ménages qui respecteront ces conditions d'éligibilité. Le montant de cette aide sera déterminé en fonction de la composition du foyer :

- Personne seule = 2 000 €
- Ménage sans enfant = 3 000 €
- Ménage avec enfant(s) ou famille monoparentale = 4 000 €

Si vous remplissez ces conditions, nous vous invitons à vous rapprocher de l'Eurométropole de Metz où vous pourrez faire la demande de subvention et télécharger la liste des pièces à fournir.

Eurométropole de Metz

Direction de l'Habitat et du Logement
Maison de la Métropole

1 Place du Parlement de Metz - CS 30353
57011 Metz Cedex 1

<https://www.eurometropolemetz.eu>

☎ 03 57 88 32 74

✉ primologement@eurometropolemetz.eu

Catherine BASSOT



Il paraît que l'enseigne TPA va quitter la commune.

✓ **Vrai** Après des restructurations successives, l'enseigne historique TPA (Tout Pour Auto) implantée Voie de la Liberté va quitter la commune. Les locaux sont en cours de cession auprès de l'enseigne Fresh (équivalent Grand Frais) qui va ouvrir son magasin au printemps 2023.

La Route Touristique est un vrai dépotoir !

✓ **Vrai** Les points de vue situés sur les hauteurs de la Route Touristique sont constamment jonchés de débris et font l'objet de diverses nuisances notamment nocturnes. Des poubelles de plus grande capacité vont être installées ainsi que des panneaux sensibilisant au respect des lieux. La perspective d'installer des caméras se rapproche à grands pas.

La commune ou la SNCF ont donné l'autorisation cet été aux gens du voyage de s'installer sur le terrain de sport de la SNCF derrière le quartier de la Prairie.

✗ **Faux** En aucun cas la commune ne délivre d'autorisations en ce sens, et encore moins sur un terrain ne lui appartenant pas ! Et la SNCF non plus, au regard des coûts de remise en état des lieux après le départ des occupants illégaux.

Les associations communales tirent la sonnette d'alarme sur le manque de membres ou de bénévoles.

✓ **Vrai** Depuis quelques années, ce constat est partagé par l'ensemble de nos associations. Pour certaines, cela devient désormais très compliqué. Beaucoup de membres les constituent pour participer aux animations mises en place, mais peu de bénévoles ou de volontaires pour s'investir dans les instances dirigeantes, et de « bras » pour aider à organiser. Un appel à candidats est donc lancé, aidons et sauvons nos associations !

Les services techniques municipaux ont manqué d'eau et ont laissé sécher les jardinières et fleurs cet été.

✗ **Faux** Comme chaque année, l'arrosage a été assuré très tôt les matins. Mais tout au long de cet été caniculaire, des arrêtés préfectoraux de plus en plus restrictifs ont au final en août interdit tout arrosage, aussi bien pour les collectivités que pour les entreprises et les particuliers.

Des nouvelles bornes de recharge pour les véhicules électriques vont être installées.

✓ **Vrai** Cet automne, la borne située sur le parking de la mairie, relativement vétuste et défectueuse, va être remplacée. De plus, 3 nouvelles bornes vont être installées aux parkings suivants : rue de Crimée, rue du St Quentin et devant le groupe scolaire.

Frédéric NAVROT

UN FOOD-TRUCK NOMMÉ NONNA PIZZA NAPOLITANA

Depuis quelques mois s'est installé à Scy-Chazelles au 131bis voie de la Liberté, en face de la station de lavage L'Eléphant Bleu, un TUB rouge bien sympathique. Chez « Nonna » on peut trouver de savoureuses pizzas napolitaines, faites avec des produits frais en provenance d'Italie et cuites dans un four traditionnel.

La marque de fabrique de ces pizzas, des bords plus hauts et des produits rajoutés après cuisson de la pâte.

De quoi ravir tous les gourmands avec une carte variée.

A commander sur place
ou par téléphone au **07 86 49 03 10**.

Annick GRATIER DE SAINT LOUIS



DIAPORAMA



Fête de la crèche le 25 juin par
l'équipe des Scygogneaux

Fête des enfants le 26 juin par Luscyoles



Repas du Tennis club le 1^{er} juillet



Fête de l'école le 2 juillet par l'école primaire et les parents d'élèves



Fête de l'école maternelle le 4 juillet



Festival Hop Hop Hop le 8 juillet



Fête du 14 juillet par AS Scy-Chazelles, Luscyoles, Tennis club et la Municipalité

POINT DE VUE DU SAINT QUENTIN : NOTRE VOISIN, LA VILLAGE DE LESSY



Profitant d'une belle journée ensoleillée, posté sur les pelouses calcaires du mont Saint-Quentin, mon regard est venu se poser au-delà des limites de notre commune, sur le village de Lessy et son écrin de verdure où résident nos proches voisins.

Il s'agit d'une petite agglomération traditionnelle des coteaux que domine le massif clocher-donjon de son église Saint-Gorgon, jadis connu pour ses vignes et son vin gris. Lessy est peu à peu devenu un village résidentiel dans les rues tortueuses et fleuries duquel il fait bon baguenauder.

Les promeneurs pourront aisément s'y rendre en empruntant le sentier boisé qui, situé au bout du chemin de Brayes, débouche sur le Vallon de Lessy.

Les fidèles lecteurs de cette chronique savent que pour effectuer cette photo aérienne, l'usage d'un drone s'avère nécessaire (il va sans dire que nous avons procédé à partir d'une zone autorisant son utilisation).

Rémi GRATIER DE SAINT LOUIS



FRUCTIDOR AU SAINT QUENTIN

Bien connu des Sigéo-castellois, Jean-Paul Grethen, architecte, fut aussi adjoint au Maire de Scy-Chazelles. Il nous emmène découvrir les fruits et autres richesses du Mont Saint-Quentin.

En 1793, le calendrier républicain comptait douze mois de trente jours, soit 360 jours, plus cinq jours, que l'on nommait les sanculotides. Ces derniers jours de l'année républicaine arrivaient après le mois de fructidor qui prenait place du 18 août au 16 septembre dans notre calendrier actuel. Il s'agit bien sûr du mois des fruits que le soleil dore et mûrit en fin d'été.

Cette année, les mirabelles, poires, pommes et quetsches sont plutôt rares sur le Saint-Quentin, fortes canicules et sécheresse en étant responsables. Par contre la vigne qui va chercher profondément l'humidité des sols, porte de beaux raisins. Les vendanges ont débuté le 12 septembre et pourraient aboutir à une très belle année pour nos vins de la « Côte de Scy ».

Avec les sanculotides, ce sont les belles lumières d'automne qui arrivent, « côteaux boisés, vignes de feu », couleurs rouge et ocre du paysage. C'est la saison idéale pour découvrir les multiples sentiers qui parcourent la partie sommitale du Mont Saint Quentin, site classé pour ses richesses paysagères, naturelles et historiques.

L'ensemble des forts Diou et Girardin s'étend sur 80 hectares. Débuté en 1865 par les Français, ensuite largement complété par les Allemands, il n'a connu qu'une courte épreuve du feu en septembre 1944, assiégé par l'armée Américaine.

Les militaires sont partis. Aujourd'hui la collectivité, EPFGE¹ et Metz Métropole, y réalisent des travaux de sécurisation pour l'accueil du public. Confortement et fermeture des ouvrages, haie morte le long des douves, ouverture de point de vue. Mais il faut y respecter les consignes indiquées, éloignement des abrupts et respect de l'environnement.

C'est un lieu de surprises, chacun y fera son histoire, il est intéressant de s'y perdre un peu, pour découvrir un mur de fougères ou de menaçantes caponnières², admirer la qualité des maçonneries et la grande variété des milieux naturels. Bien sûr, s'attarder sur la crête qui domine le village et le paysage lointain.



Septembre, octobre, la saison des couleurs, après les premières gelées, nous pourrions peut être cueillir le long d'un chemin, des prunelles et des cynorrhodons³.

Jean-Paul GRETHEN

¹ EPFGE : Etablissement Public Foncier Grand Est, travaille aux côtés de Metz Métropole pour mettre en valeur le Mont Saint Quentin

² Chemin enterré qui, dans une enceinte fortifiée, permet le passage d'un ouvrage à l'autre

³ Le cynorrhodon est le fruit de l'églantier (ou rosier sauvage) : il est vulgairement appelé "gratte-cul" en raison de ses poils urticants

AU FIL DE L'EAU...

Quoi de plus agréable que de voguer au fil de l'eau par une journée lumineuse et ensoleillée ?



C'est ce qu'ont fait nos Aînés ce 4 juin dernier.

Après des années où la prudence face à la pandémie avait empêché nos retrouvailles, ce sont près de 150 personnes qui ont pu à nouveau participer à cette sortie conviviale. Les 3 bus partis en matinée de Scy-Chazelles sont arrivés à Remich au flanc du beau bateau blanc où l'équipe navigante les attendait.

Puis le confortable navire a emmené vers l'aval et la prochaine écluse le groupe curieux et ravi de se retrouver. Les « tubes » des années 70 et 80 ont accompagné le repas partagé en toute convivialité dans l'immense salle à manger.

Un petit tour sur le pont supérieur a permis d'admirer les vignes des coteaux bordant la douce progression du bateau.

Toute la journée, le soleil a accompagné notre excursion originale et c'est repus et souriants que tous ont retrouvé Scy-Chazelles en fin d'après-midi.

Une autre idée de sortie pour le futur ? C'est à réfléchir, en tout cas, c'est promis, on se retrouve l'année prochaine !

Claire ADAM

QUAND LE VIN EST TIRÉ...



Accueillir 6000 personnes dans une commune de 2700 habitants, connue pour ses rues étroites et son labyrinthe de ruelles était un défi que Scy-Chazelles a relevé avec succès.

La fête départementale des vins de Moselle s'est donc déroulée au mieux ce dimanche 15 mai dernier grâce au travail conjoint de la municipalité et du Département.

L'efficacité des Services Techniques et l'enthousiasme des équipes, professionnels comme bénévoles, a fait merveille et cette belle journée a apporté des satisfactions à tous.

Ce ne sont pas moins de 50 exposants, stands de viticulteurs, brasseurs et autres partenaires de Moselle Attractivité qui ont attiré une foule de curieux, amateurs, gourmands, connaisseurs et simples badauds.

Professionnels et associations ont assuré le meilleur service possible à tous ces visiteurs.

Les inévitables contraintes de circulation, de stationnement et de contrôles ont été prises avec bonhomie par les riverains un peu « noyés » dans ce flux incessant et les sites de l'Esplanade et de la Maison des Associations ont, sous le soleil, tenu leur promesse d'accueil et d'ouverture.

Merci aux associations sigéo-castelloises *Patiscy*, *Etincelles* et au traiteur Pierre Cordier d'avoir contribué à la réussite de cette manifestation hors-norme. Et merci à *Moselle Attractivité* de nous avoir retenus cette année pour une bien belle journée.

Claire ADAM

Mon jardin au naturel

A l'heure où de nombreuses communes s'engagent dans le « Zéro Phyto », comprenez « bannir l'utilisation de pesticides dans les espaces communaux », Scy-Chazelles, comme vous le savez (voir les Echos n°78), vient d'obtenir sa 1^{ère} libellule, label garantissant ses bonnes pratiques en matière de préservation de la biodiversité et de ses ressources en eau.

En effet, les pesticides, (appelés aussi produits phytosanitaires) et les engrais, ces produits chimiques utilisés depuis l'après-guerre pour augmenter les rendements agricoles et nourrir une population toujours plus importante, sont aujourd'hui pointés du doigt car ils contribuent à dégrader fortement nos sols, l'air, l'eau, la biodiversité et nos aliments. Et bien plus que cela, ce sont des agents pathogènes qui menacent notre santé. C'est pourquoi leur utilisation est interdite depuis le 1^{er} janvier 2017 pour les collectivités.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, cette interdiction s'est étendue aux particuliers. Les jardiniers ne



© Guide jardiner sans pesticide - ARPE

peuvent utiliser que des produits dits de biocontrôle, à faibles risques et utilisés en agriculture biologique.

Cette nouvelle rubrique, vous l'aurez compris, est dédiée aux amoureux des jardins, des légumes, des fleurs... Nous allons vous donner tout au long de l'année, quelques « trucs et astuces naturels » pour prendre soin de votre petit coin de paradis, sans polluer, sans « trop » vous fatiguer, en faisant même des économies (de temps, d'énergie, d'eau...) et en redécouvrant peut-être que finalement... la nature est bien faite !



© Guide pour un jardin au naturel - Ville de Niort

« Pour faire un jardin, il faut un morceau de terre et l'éternité »

Gilles Clément, écrivain jardinier

Pourquoi jardiner au naturel ?

• Pour être à l'écoute et en harmonie avec la nature. Respecter la terre pour qu'elle nous restitue ses bienfaits. Préserver la ressource et la qualité

de l'eau, c'est le lien vital pour tous (faune, flore, humain). Favoriser la biodiversité, c'est préserver la vie.

- Pour récolter des produits frais et sains
- Pour préserver sa santé et celle de ses proches
- Pour expérimenter des pratiques anciennes et alternatives
- Pour s'adapter au changement climatique : plus un jardin sera diversifié, plus il participera à l'adaptation du territoire au changement climatique. Le jardin est un améliorateur de climat, il atténue les amplitudes climatiques. Il a un « effet oasis » surtout en zone urbaine. Jardiner, c'est agir pour et avec le climat.

En attendant, voici venir l'automne, je vous conseille :

- D'aérer la terre à l'aide d'une fourche bio (grelinette), faire un apport de fumier ou de compost puis semer un engrais vert ou pailler. L'idée est de ne pas laisser la terre nue pour éviter qu'elle soit lessivée par les pluies et limiter la croissance d'adventices (les mauvaises herbes, mais je n'aime pas ce terme).
- De ramasser et stocker vos feuilles mortes, de conserver les déchets de taille de vos haies (petites branches), de glaner quelques grands cartons et de la paille ou du foin. Ils vous seront utiles... Pour le prochain atelier de mon jardin au naturel !

Sandrine ZELL

UN WEEK-END EN PLEIN ART

Qui ne s'est jamais demandé un jour s'il n'avait pas un « talent caché » et n'a jamais eu envie de s'essayer à une activité artistique ?



Eh bien ce fut possible lors de ce beau week-end des 21 et 22 mai derniers, dans une Maison des Associations pavoisée et toute « nature ».

Le Petit Montmartre, imaginé et mis en œuvre par Marie-Claude Delesse, artiste peintre, et l'association *Étincelles* a en effet permis cette manifestation au concept original. Vingt artistes et artisans d'art ont pu partager leur passion avec les nombreux visiteurs.

Peintures, pastels, sculptures sur bois, pierre, fer, calligraphie, céramique, marqueterie de paille, de bois, dessins ont certes été exposés mais c'est surtout le travail montré, expliqué et proposé qui a retenu les curieux qui « passaient par là » et sont restés tout l'après-midi ou sont même revenus le lendemain, passant des heures à échanger ou à mettre la main à la pâte.



Des ateliers pour adultes et enfants ont fonctionné tout au long de ces deux jours. Et quel plaisir de voir les plus jeunes s'essayer à sculpter la pierre, souder à l'arc, à dessiner et peindre alors que les parents maniaient le pastel et la plume. Le partenariat avec l'école Bernard Rabas a amené familles et enseignants, et donné un petit côté pédagogique qui n'est pas inutile.

L'ambiance musicale, très « Paris des Titis », la convivialité de l'accueil d'*Étincelles* et la météo fort clémente ont fait de cette parenthèse culturelle un moment fort et peu banal ; ce sont plus de 700 visiteurs qui ont sillonné le site et apprécié la journée ; peut-être des vocations sont-elles nées ? Ce qui est sûr, c'est que des rendez-vous ont été pris et certains sont prêts à intégrer un atelier à la rentrée...

Pour clôturer l'événement, une tombola a permis aussi à un chanceux sympathisant de remporter un superbe tableau de la cathédrale de Metz offert par Marie-Claude Delesse, partenaire ravie et précieuse cheville ouvrière de la partie artistique de la manifestation.

A vos agendas ! L'an prochain, ce sera les 13 et 14 mai, pour encore plus de découvertes...
Étincelles a plus d'un tour dans son sac !

Claire ADAM

APPORTER UN PEU DE BONHEUR À UN ÉTUDIANT TOUT EN FAISANT LE SIEN

Deux générations les séparent, elles ne sont pas de la même famille, pourtant Marie-Claire Jehl (MCJ) et Karen Madariaga (KM) vivent dans le même appartement. Toutes deux se sont rencontrées grâce à l'Association *Un toit 2 Générations*. Elles nous en disent davantage.



Pourquoi vous êtes-vous rendues sur le site internet de l'Association *Un Toit 2 Générations* ?

MCJ : Mon appartement est en duplex mais je n'arrive plus à me rendre au premier étage alors qu'il comporte une chambre une salle de bain et des WC. C'est mon petit-fils qui a trouvé cette association.

KM : Je suis d'origine colombienne et je prépare un double diplôme avec mon université, Universidad Industrial de Santander et l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz (ENIM). Je recherchais un appartement afin de poursuivre mes études à Metz. Une de mes amies m'a donné l'adresse de l'association.

Comment s'est déroulée la mise en relation ?

KM : J'ai envoyé un dossier avec une lettre de motivation.
MCJ : Le responsable de l'Association, M. Monferrato est venu visiter l'appartement puis nous nous sommes rencontrées au mois de novembre 2021. Nous nous sommes tout de suite très bien entendues.

Quels sont les termes de la cohabitation ?

MCJ : Karen paie un loyer très modéré et dispose librement de sa partie de l'appartement depuis janvier 2022 (jusqu'en juin 2023). Elle fait ses courses et prépare ses repas que nous ne prenons pas forcément ensemble. Elle fait ses lessives et je repasse ses vêtements. Nous nous sommes organisées ainsi mais cela ne nous empêche pas de partager beaucoup de choses.

KM : Nous sommes toutes deux adhérentes de l'association et payons une cotisation. Mais, c'est bien plus que la location d'une chambre, nous échangeons beaucoup.

Quelles sont vos relations au quotidien ?

KM : Notre échange est culturel, je découvre la gastronomie... alsacienne.

MCJ : C'est vrai, je suis d'origine alsacienne, je confectionne beaucoup de gâteaux pour nous deux et pour ses amis. De son côté, Karen m'a montré la recette des arepas qui sont des galettes de maïs.

KM : Nous parlons beaucoup. Mamie (comme elle l'appelle) me parle de sa vie.

MCJ : Je lui montre également des photos.

Que vous apporte la cohabitation ?

KM : Dans une colocation avec des étudiants colombiens, je ne parlais pas assez le Français. Ici, je progresse continuellement.

MCJ : Par exemple, Karen m'a fait découvrir Netflix et je suis ravie d'en profiter car cela occupe bien mon temps. Plus généralement, je me sens plus en sécurité du fait de sa présence. Je ne suis pas seule dans l'appartement.

Avez-vous le sentiment d'avoir élargi votre famille ?

MCJ : Nous nous sommes mises d'accord pour que Karen m'appelle Mamie. Mes enfants l'apprécient beaucoup et l'ont déjà invitée.

KM : Mon compagnon, d'origine colombienne également, ainsi que ma famille sont loin de moi. J'ai en quelque sorte une 2^{ème} Mamie.

La cohabitation intergénérationnelle est une belle idée. L'exemple que nous donnent Karen et Marie-Claire est particulier comme chaque expérience de ce type. Les personnes sont différentes de même que les contextes dans lesquelles elles évoluent. Mais il semble quand même qu'un ingrédient soit indispensable et transposable à toutes les situations. Toutes deux l'affirment, leur cohabitation repose sur l'envie de donner quelque chose plus que de prendre. C'est sans doute ce qui explique son succès.

Propos recueillis par Yannick GROUTSCH

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Nos coups de coeur



ÉLISE SUR LES CHEMINS

Bérenghère COURNUT / LE TRIPODE

Dans *Elise sur les chemins*, Bérenghère Cournut nous entraîne dans un voyage aux accents de conte philosophique et même initiatique, en hommage à la pensée d'Élisée Reclus, géographe et écrivain anarchiste du XIX^{ème} siècle. Elise, fillette de onze ans, évoque sa vie au sein d'une famille nombreuse, libertaire et joyeuse en pleine nature. Elle décrit cet Eden dans une langue simple et poétique qui se déploie en vers libres d'une grande fluidité. Le réel se mêle peu à peu au fantastique lorsqu'apparaît la Vouivre. Sur ses conseils, elle décide de partir à la rencontre de ses deux frères aînés partis de la maison, découvre un monde plus dur et s'interroge. À travers Elise, l'auteure a créé une articulation entre un univers poétique et une réflexion sur le monde: le rapport aux autres, au travail, au pouvoir. Une belle respiration sur les sentiers de la poésie et de la liberté. *Antoinette*

ULTRAMARINS

Mariette NAVARRO / QUIDAM

Un cargo commandé par une femme est en route pour La Désirade, en Guadeloupe. Au cours de cette traversée de l'Atlantique, la commandante autorise exceptionnellement une baignade en pleine mer à son

équipage. Les marins jouissent de ce moment suspendu, bientôt gagnés par les vertiges des abysses. La commandante, restée seule à bord, scrute leurs corps, et se demande pourquoi, elle, d'habitude si rigoureuse et garante intransigeante des protocoles liés à son grade, a lâché ce « oui » autorisant cette baignade. Dans le canot qui les remonte à bord, quand les hommes se comptent : il y en a un de plus ! Ce petit pas de côté introduit un décalage dans la poursuite de la traversée, soudain empreinte d'un vertige qui contamine la commandante, l'équipage, la météo, et même les moteurs du cargo... Bref, tout dérive ! *Jean-Loup*

SOUS LE REGARD DU LOUP

Gilles LAPORTE / PRESSES DE LA CITÉ

Un paisible village vosgien attire journalistes et chasseurs, curieux de tout poil et de la France entière. Le loup serait de retour... La nouvelle se répand rapidement, tant au niveau local que national. Le journal local "La voix Républicaine" dépêche deux journalistes, Arnaud Pécuchet et Guillaume Bouvard, sur les lieux pour couvrir cet événement. Le lieutenant de louveterie parle d'un "grand carnassier dangereux". Toute la population est aux aguets. Le maire, républicain, se rend sur les lieux, accompagné du facteur, de l'instituteur,

du curé le Père Bernard, sans oublier la truculente Générale, châtelaine du village... Ils se réunissent tous. Que faire ? Il faut se résoudre à organiser une battue à laquelle participeront tous les chasseurs, encadrés par les forces de l'ordre. Marie, la fille de l'éleveur dont le bétail a été victime du loup, va également mener, en parallèle, sa propre enquête. Elle a semble-t-il résolu l'énigme... Gilles Laporte nous décrit le monde paysan, la mentalité de ses habitants, la belle et calme campagne du massif vosgien. *Claude*

LES ABEILLES GRISES

Andreï KOURKOV / LIANA LEVI

Ce roman paru en 2019 en Ukraine et en février 2022 en France, quelques jours avant le début de la guerre, est certes d'une dramatique actualité, mais c'est aussi un livre lumineux, tout à la fois mélancolique et drôle, un des plus beaux parus ces dernières années.

Nous sommes en mars 2017 et nous découvrons Sergueïtch, habitant de la « zone grise » du Donbass qui mène une vie des plus modestes dans son petit village : il est seul, car sa femme et sa fille sont parties en ville, il n'a plus d'électricité et passe sa vie, rythmée par son gros réveil, à veiller sur ses abeilles, charger son poêle et boire thé ou vodka, c'est selon, avec Pachka, seul autre habitant du village et « son meilleur ennemi » (depuis l'école primaire ils ont en effet un vieux contentieux !). Tout serait supportable, si le front ne se rapprochait et compromettait la sécurité des abeilles de Sergueïtch. Celui-ci va donc se résoudre à un périple périlleux avec sa vieille voiture et sa remorque chargée des six ruches, qui le mènera de Zaporijja,

encore en paix, jusqu'au territoire annexé de Crimée, déjà sous la domination des Russes qui y pratiquent intimidation et enlèvement, notamment à l'encontre de la minorité tatare. À la fin de l'été, Sergueïtch devra rentrer chez lui où l'attend avec impatience son vieil « ennemi-ami ».

Avec ses personnages qui sont des modèles d'humanité et de générosité, sa nature belle et consolante, son humour désarmant, l'auteur nous livre un témoignage exceptionnel sur le drame que vit l'Ukraine. A ne pas manquer ! *Madeleine*

LES DERNIERS JOURS DES FAUVES

Jérôme LEROY /
LA MANUFACTURE DES LIVRES

Thriller politique français sur fond de pandémie, réchauffement climatique, émeutes de la soif, crise sociétale et intrigues politiques douteuses. Malgré la chaleur et la sécheresse qui pèsent sur ce roman noir, cette lecture fait froid dans le dos. *Estelle*

MAL DE MÈRE

RODÉRIC VALAMBOIS /
QUADRANTS

Cette bande dessinée est construite à partir des souvenirs d'enfance de l'auteur.

Elle décrit le mode de fonctionnement d'une famille de trois enfants dont la mère est enseignante, le père très occupé... et humiliant envers les membres de la famille.

La mère alcoolique boit en cachette. Le sujet de l'alcoolisme féminin, peu traité en général, est ici bien abordé et vu à hauteur d'enfant.

À lire sans modération.

Martine

Lire en Fête 2022
Le ciel vu de la terre

Du 15 septembre au 14 octobre se tiendra la manifestation départementale Lire en Fête. Cette année, le thème est « Le ciel vu de la terre ».

À cette occasion, la bibliothèque a le plaisir de recevoir la romancière Sophie Chérier, le pianiste Jacques Humbert et l'artiste Morgane Britscher.



ATELIER D'ÉCRITURE



crédit Mathilde JOUSSET

Guidés par la romancière Sophie Chérier, les participants sont invités à laisser libre cours à leur imagination pour aboutir à des écrits remplis d'étoiles, de ciel et de nuages... Cet atelier se déroulera sur deux séances et donnera lieu à une soirée de restitution, en compagnie du pianiste Jacques Humbert.

Séance 1 : samedi 8 octobre, 9h30-12h

Séance 2 : samedi 15 octobre, 9h30-12h

Soirée de restitution littéraire et musicale : vendredi 21 octobre 19h30, bibliothèque. Lectures des productions des ateliers et des textes qui auront inspiré les participants, et qui inspireront des improvisations au piano à Jacques Humbert. Dégustation de vins de Moselle à l'issue de la soirée. (Tout public à partir de 12 ans. Sur inscription).

ATELIER ARTISTIQUE : CONSTELLATIONS

Morgane Britscher, plasticienne, propose aux volontaires de créer une œuvre collective à partir de textes ou de souvenirs liés à la thématique du ciel. Les participants percent les points des lettres I et J ainsi que les points de ponctuation. Les textes ainsi retravaillés seront exposés sur les vitres de la bibliothèque. Grâce à des effets d'ombre et de lumière, en fonction de la luminosité naturelle et de l'éclairage, ces textes se transformeront en une Constellation collective. Les mots deviennent ainsi, petit à petit, des constellations nouvelles que la lumière révèle. Voici comment l'artiste parle de son travail : « *Ma façon de voir mon environnement est frontale, je me laisse fasciner par un paysage, ou par un détail, le ciel, un espace vide, etc. Mon regard a une portée poétique*

avant tout. Mes images sont un moyen de montrer ma façon singulière de regarder ce qui nous entoure. Regarder est une chose simple en soi, aussi ce qui en découle doit l'être tout autant. Ça me faisait du bien de regarder par la fenêtre. Si seulement on pouvait filmer comme ça, comme on ouvre les yeux quelques fois. Seulement regarder. Sans vouloir rien prouver. » (Wim Wenders).

Samedi 17 septembre de 15h à 17h

(Tout public à partir de 5 ans, entrée libre)

Et jusqu'au 14 octobre : exposition de l'œuvre collective Constellations sur les vitres de la bibliothèque



crédit Morgane BRITSCHER

À vos agendas !

ESPRITS LIVRES

du 1^{er} au 30 novembre 2022

Cette manifestation départementale vise à développer des actions intergénérationnelles au sein des bibliothèques et à mettre en valeur le public des séniors. Au programme :

- **Vendredi 18 novembre de 14h à 16h** : atelier d'écriture intergénérationnel à l'Université de Lorraine Metz, animé par Donatien Garnier, auteur en résidence du dispositif Récit'Chazelles (Université de Lorraine, CREM, Département Moselle, DRAC). Tout public à partir de 12 ans. Sur inscription.

- **Samedi 19 novembre 10h** : Dictée pour tous ! Oubliez vos pires souvenirs scolaires et renouez avec les joies de l'orthographe en participant à une dictée dont le seul enjeu sera le plaisir de se plier ensemble à cet exercice. Tout public à partir de 10 ans. Entrée libre.

- **Samedi 26 novembre 10h** : Café littéraire en compagnie de Donatien Garnier dans le cadre de sa résidence.

- **et une ou deux autres surprises...**

INSTANTS MAGIQUES EN

BIBLIOTHÈQUES : décembre 2022

LES NUITS DE LA LECTURE :

samedi 21 janvier 2023

- **POÉSIE** : Presque tous les jours. De la poésie sous vos pieds, tracée à la craie sur les marches de l'escalier de l'entrée de l'Espace Liberté. Poèmes renouvelés après chaque pluie.



18 élèves de CM2 sont entrés au collège

Les CM2 ont reçu du courrier avant leur entrée au collège. Ce sont les CE2 qui en ont réalisé l'enveloppe en découpant des lettres de toutes couleurs et toutes dimensions pour former le prénom des destinataires. Ceux-ci ont pu découvrir dans l'enveloppe, outre une petite surprise, un message de bonne réussite au collège ainsi qu'une invitation à revenir emprunter des livres gratuitement à la bibliothèque municipale de Scy-Chazelles, et ce jusqu'à leur majorité !



Retour sur les accueils de classes 2021-2022 à la bibliothèque : Florilège

Ils ont pu se familiariser ou se perfectionner avec les modalités de prêts, de retours et de réservations de la bibliothèque. Grâce à eux, le livre 365 dessins de mangas n'a jamais passé un seul jour à la bibliothèque ! Ils connaissent les bénévoles présents pour les accueillir. Certains ont participé au concours Mosel'lire. D'autres ont apprécié la lecture à voix haute du roman de Roald Dahl *La Potion magique de Georges Bouillon*. 25 parmi eux sont sensibilisés aux différents métiers que constituent la chaîne du livre, et sauront vous dire quelle part financière reçoit chaque auteur quand un livre est vendu. Les plus grands connaissent maintenant le moindre recoin de la bibliothèque. Les plus accros viennent jusqu'à trois fois par semaine pour assouvir leur rythme de lecture, ou simplement pour dire bonjour ! Une classe s'est elle-même chargée de faire des tables de présentation thématique à la bibliothèque. Un courageux nous a lu *Le Ciel par-dessus le toit*, poème issu du recueil qu'il avait emprunté. Une quarantaine d'entre eux a découvert l'univers de l'auteur-illustrateur Yvan Pommaux. Et si vous voulez connaître les secrets des poussins des livres de Claude Ponti, demandez donc aux élèves de la grande section de maternelle...

Gageons que l'année scolaire 2022-2023 sera aussi riche que la précédente.



Une année de Cafés littéraires

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, nous avons compté :

- 11 cafés littéraires réunis le premier samedi du mois ;
- en octobre un café spécial consacré traditionnellement à l'auteur en résidence, cette année Julia Korbik venue échanger avec les lecteurs sur son livre *Oh Simone !* dédié à l'œuvre et à la pensée de Simone de Beauvoir ;
- un cercle d'une vingtaine de participants réguliers ;
- une moyenne de 10 participant(e)s par café ;
- un total de 130 à 150 livres défendus avec passion pour l'année ;
- et des phrases bien senties rédigées par chaque participant (volontaire) et collectées par Estelle pour garder une trace de ces lectures.

Comme l'enthousiasme et la participation ne se démentent pas, après celui du 3 septembre, le prochain rendez-vous est déjà prévu

Samedi 1^{er} octobre à 10h

N'hésitez pas à nous y rejoindre !

Estelle LEOPOLD et Madeleine NEYHOUSER

LISTE ALTERNATIVE CITOYENNE

Nous prenons la parole !

(Droits de l'opposition - Article 83 de la loi du 7 août 2015)

Des eaux troubles

Comme nous le redoutions, les travaux occasionnés par la construction de deux maisons derrière le lavoir n'est pas sans effet sur le réseau des sources qui s'y trouvent.

Ainsi des riverains ont-ils signalé en juin une pollution sur leur terrain en contrebas du lavoir (l'eau avait pris une inquiétante couleur blanche) et le 5 juillet, c'est l'eau du lavoir elle-même qui avait perdu de sa limpidité.

Encore des nuisances sonores dans le bas du village

Des riverains de l'aire de jeu du city stade se plaignent de l'heure trop tardive de la fermeture, 22 h actuellement ! Pour retrouver le calme et la tranquillité des lieux, 21 h serait plus approprié. Quant à la rue de l'Etang, elle sert de voie d'accélération à certains automobilistes qui coupent par le parking de Carrefour avant de tourner voie de la Liberté vers Moulins-lès-Metz (ce qu'un panneau interdit clairement).

Budget Finances - retour sur 2021

Les recettes d'investissement prévues par la majorité étaient de 1 782 500 €, et les recettes nettes ont été de 1 043 000 €, soit un différentiel de - 739 500 €, ce qui a conduit à un déficit « global » de 433 900 €. La trajectoire budgétaire prévue par la majorité lors du vote du budget 2021 avait fait preuve d'optimisme.

Emprunts : après les différents emprunts contractés les années passées (2018 : 500 000 € ; 2019 : 370 000 € ; 2021 : 350 000 €), un nouvel emprunt de 200 000 € a été réalisé cette année. Le recours régulier à l'emprunt et à la vente de biens immobiliers communaux constituent une grande partie des recettes d'investissement de la politique municipale de la majorité.

La vente des biens immobiliers est désormais limitée : une très grande partie du foncier communal de valeur (notre bas de laine) a considérablement fondu : plus de 2 000 000 d'euros de biens immobiliers ont été vendus (non compris la vente de la cuverie, dont nous n'avons pas de nouvelle). En

conséquence, si le niveau d'investissement est maintenu, l'objectif affiché au Conseil Municipal d'un maintien de l'endettement par habitant au niveau du début du premier mandat de M. Navrot (417 €) nous paraît difficilement atteignable.

Le 1^{er} juillet 2022 entrera en vigueur la réforme des règles d'annonce des actes pris par les communes. La dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun de ces actes permettant ainsi aux citoyens d'accéder facilement, et de façon pérenne, à un grand nombre d'actes pris par la commune. La majorité municipale a décidé d'opter pour le régime dérogatoire qui permet aux communes de moins de 3500 habitants de se soustraire de cette règle. L'accès à l'information légale dans notre commune continuera de s'effectuer, comme au siècle passé, par lecture du panneau devant la mairie ou par demande de consultation de registres en mairie.

Et toujours les arbres : Esplanade et Charte de l'arbre

DH Lawrence (auteur de Lady Chatterley) s'est promené à Scy-Chazelles !

En mai 1912, DH Lawrence est en visite à Metz avec Frieda de Richthofen, sa muse et modèle de Lady Chatterley. Il évoque dans son roman *Mister Noon* une promenade qui le mena jusqu'au vieux village de Scy et son esplanade : « *Au sommet de la colline, il s'assit sur une espèce de plate-forme ou de grande terrasse. La ville, les canaux, les fortifications, la plaine s'étendaient en contrebas (...)* L'endroit où il se trouvait était le véritable centre du village. Des marronniers en fleur offraient une ombre rasante (...). Il émanait des vieux vignobles sur le coteau une impression digne de Rome-de la vieille Rome. C'était l'ancien territoire romain. »

Les vignobles qui avaient disparu après la première guerre mondiale reviennent heureusement petit à petit ; espérons que « l'ombre rasante des marronniers » puisse nous rafraîchir à nouveau un jour. Il n'est pas sûr que DH Lawrence

reconnaitrait les vénérables arbres qu'il évoque vu l'état où ils sont réduits. En effet il suffit de lever les yeux place de l'Esplanade pour constater que les marronniers et tilleuls rescapés (plusieurs ont été abattus récemment) ne repartent pas du fait d'une taille drastique et inadaptée.

Pour bien faire, selon l'avis de spécialistes des arbres, il leur serait profitable de répandre sur le sol et notamment leurs racines une couche de terre qui les protégerait et, s'il n'est pas trop tard, les aiderait à repartir. Par ailleurs ils souffrent de la sécheresse récurrente et auraient besoin d'eau.

Vous trouverez sur notre page du site de la commune la déclaration que nous avons faite au Conseil municipal du 27 juin à propos de l'adoption de la Charte métropolitaine de l'arbre par la commune qu'aurait pu compléter La déclaration des droits de l'arbre. Malgré nos réserves, nous avons voté pour l'adoption de cette charte qui marque un timide progrès et que nous serons attentifs à faire respecter.

Notons une petite avancée : les préconisations de l'ONF d'interdire le stationnement néfaste aux arbres et notre obstination à les faire valoir ont fini par être entendues : un arrêté municipal daté du 27 juin 2022 (jour du conseil) a bien été pris et affiché peu après. Reste à le faire respecter (le 30 juin plus de 20 véhicules étaient encore stationnés sous les arbres).



Résurrection d'un tilleul abattu route de Longeville et qui repart vaillamment en couronne.

Pour joindre vos élus,

Jean-Jacques NEYHOUSER,
Georges KRAUS,
Alexandre LOCQUET :
sigeo57160@gmail.com



Pour suivre nos contributions :

<https://www.mairie-scy-chazelles.fr/vie-municipale/parole-aux-elus-3931.html>



URGENCES

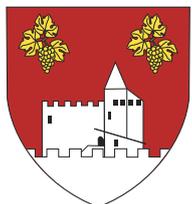
Service du médecin de garde
0 820 33 20 20. En cas de non-réponse, appeler le 15.

Usine d'Electricité de Metz
03 87 34 44 44

Distribution eau potable
VEOLIA 0 810 463 463
Régie de l'eau de Metz Métropole
03 72 60 60 40

GrDF
Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33
Raccordement 09 69 36 35 34

Policier municipal
06 01 16 70 97



Scy-Chazelles

MAIRIE

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

03 87 60 07 14
mairie@mairie-scy-chazelles.fr
www.mairie-scy-chazelles.fr

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr A. Fanara
2 rue Jeanne d'Arc -Scy-Chazelles
07 49 45 94 15

CABINET MÉDICAL - Dr V. Gautier
9 rue Verdun - Moulins-lès-Metz
03 87 60 56 08

Dr A. Iser
18 rue de Metz - Moulins-lès-Metz
03 87 60 34 96

CABINET MÉDICAL
15 rue du G^{al} de Gaulle
Longeville-lès-Metz
Dr A. Mabile 03 87 30 13 40
Dr A. Marly 03 87 34 42 92

PHARMACIE

Pharmacie de Longeville
Bd St Symphorien
Longeville-lès-Metz 03 87 30 54 51

Pharmacie de la Plage
rue de Metz - Moulins-lès-Metz
03 87 60 02 03

CHIRURGIENS DENTISTES

F. Lesieur et J. Durkalec
1 Imp. Anne-Marie Célestine Michel
03 87 60 02 40

SAGES-FEMMES M. Bauer
50 bd St Symphorien
Longeville-lès-Metz 03 87 17 28 35

INFIRMIÈRES

CABINET D'INFIRMIÈRES

V. Prette et V. Ribeiro
111 voie de la Liberté
06 09 26 37 63

L. Fauconnet et S. Schneider
06 61 61 90 18

KINÉSITHÉRAPEUTE

M. Pierlot et A. Varré
1 Imp. Anne-Marie Célestine Michel
03 87 66 39 49

ORTHOPHONISTE AS. Petailat
67 voie de la Liberté 03 87 60 08 29

PÉDICURE PODOLOGUE

AK. Lithfous
67 voie de la Liberté 03 87 60 43 43

OSTÉOPATHE D.O. M. Kiffeurt
sur RDV - 17 voie de la Liberté
03 87 30 73 81 ou 06 99 96 40 04

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

S. Fenninger
67 voie de la Liberté 06 02 24 36 41

DIVERS

La Poste - Châtel Saint Germain et
Longeville-lès-Metz - 3631

Presbytère catholique
4 rue des Moulins
Moulins-lès-Metz
09 80 33 83 76

Presbytère protestant
Christian Benard
3 bis chemin de Gorze
57530 Arnville - 06 20 30 19 59

Enlèvement des encombrants
03 87 20 10 10

Déchetterie d'Ars-sur-Moselle
(Lun., jeu. : 14h - 18h30 ; Mar., mer.,
ven., sam. : 9h30 - 18h30 ; Dim. :
9h30 - 12h30)

Haganis - Service clients :
03 87 34 64 60
www.haganis.fr

Bibliothèque 03 87 60 35 52
bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr
(Mardi, jeudi, vendredi 13h-16h, mer-
credi et samedi 9h-12h et 13h-16h)

Accueil périscolaire
03 87 60 48 23
periscolaire@mairie-scy-chazelles.fr

Crèche « Les Scyogoneaux »
1 impasse de l'Archyre
mc.scychazelles@aasbr.com
03 87 61 24 92

PEP Lor'Est
03 87 31 19 23

Relais Assistante Sociale
Centre Médico-Social
7 pl Joseph Schaff - Montigny-lès-
Metz
03 87 66 13 00

**CLIC - Centre Local d'Information
et de Coordination**
Metz Campagne 03 87 34 03 46

**ADIL - Agence Départementale
d'Information sur le Logement**
www.adil57.org

Maison de la justice et du droit
03 87 18 50 68

Numericable - Service client
3990 (0,80 cent mise en relation
puis coût d'un appel local)

TAXI JM SCY-CHAZELLES



Jean-Marie LEROND

5 voie de la Liberté
03 87 80 20 54
ou 06 62 58 38 27

Toutes distances 24h/24 - Transports de malades assis - Trans-
ports privés ou professionnels - Gares Aéroport Commerces